

N° 23

Genies
André

Bulletin Intérieur

N^elle Série

N° 3

Union des Groupes

Anarchistes Communistes

Sommaire: Fichier p-1

Rapport des Relations
avec le Mut Rev. p. 2-3

Trésorerie - - - - p-3

URGENT

POUR COMPOSER LE FICHER:

Afin de reconstituer le fichier de l'UGAC, le Conseil de Liaison invite les camarades à commencer dès maintenant à faire parvenir noms et adresses. On centralisera les fiches ainsi reçues. Le modèle à respecter est le suivants:

Format 100x150 (mm) en bristol quadrillé.

Indications à porter:

- 1°) Nom, titre ou appellation
- 2°) Adresse (ne pas oublier le n° des départements pour la France).
- 3°) la date de confection de la fiche.
- 4°) l'origine (nom du camarade qui l'a établie, ou références des documents auxquels l'adresse a été prise).
- 5°) indications de la catégorie (ex-militant, sympathisant, adhérent d'une autre organisation, etc...)

respecter la disposition.
GVP

échelle
①

J.S.

①	③
②	④
⑤	divers

RELATIONS AVEC LE MOUVEMENT REVOLUTIONNAIRE - RAPPORT COMPLEMENTAIRE

= Suite à un article "irresponsable" publié par l'ETINCELLE, organe du P.C.S., GUY tient à préciser :

" J'ai bien rencontré deux fois Bulliard qui m'a rendu visite une fois à Mâcon et qui m'a offert à déjeuner lorsque je ne suis rendu à Montreux pour les corrections de la brochure. Ces rencontres ont eu essentiellement un caractère familial et amical et je suis surpris du communiqué de l'Etincelle. A aucun moment le problème du CFIR n'a été abordé au cours de la conversation et de ce fait, il n'a jamais été question d'une réunion du CFIR avec le PCS en Octobre."

Il ressort de déclarations de Bulliard et de la lecture du dernier numéro de l'Etincelle que de nouveaux adhérents pro-chinois ont renversé la situation. Il est question des "fautes" de Bulliard qui s'est allié avec des trotskystes etc.. etc.. Un congrès est prévu qui doit sortir des textes. Nous ne pouvons décider quel que ce soit avant d'avoir vu ces textes. Il se peut que Bulliard ait rédigé cet article sur le CFIR pour faire une certaine balance. Nous tiendrons les ceps au courant. De toute façon, tout ceci est très peu sérieux.

= GUY a envoyé à la TMR 4 la lettre suivante :

* Suite à l'Assemblée Générale de l'UGAC, suite à la réunion de notre Conseil de Liaison, je vous communique l'ensemble de nos positions en ce qui concerne la poursuite de nos relations :

1°- L'UGAC, à l'unanimité de ses groupes, souhaite vivement que des relations fraternelles basées sur une recherche commune et un travail commun, soient poursuivies avec la tendance M.R. de la 4^{ème} I.

2°- L'U.G.A.C. constate l'échec actuel de l'initiative d'un "Comité pour un Front Révolutionnaire International". Cependant, elle demeure attachée au principe même du CFIR et souhaite que l'initiative soit poursuivie dans l'avenir sous d'autres formes. L'U.G.A.C. constate que les relations avec des groupes stalinieniens sans perspective se sont avérées stériles et décide de les interrompre. A ses yeux et sous réserve de l'acceptation de ces camarades, le CFIR consiste dans l'immédiat en une action commune de l'UGAC et de la TMR.

3°- L'UGAC propose à la TMR le processus suivant :

a) Echange de nos textes idéologiques qui seront étudiés par nos deux organisations. Pour sa part, l'UGAC vous fera parvenir sous peu le texte de sa Déclaration de Principes et la brochure qu'elle édite ce mois-ci, intitulée "Lettre au Mouvement anarchiste international".

b) Lorsque nous aurons déterminé tous les points de rencontre possibles entre nous, nous organisons une réunion commune afin de décider de l'action à entreprendre en commun. Nous déciderons alors si cette rencontre doit prendre un caractère permanent sous l'appellation du CFIR ou tout autre nom, la position de l'UGAC étant que la porte doit rester ouverte pour un travail commun avec d'autres minorités révolutionnaires.

Le Conseil de Liaison de l'UGAC a examiné la proposition du camarade FIANI pour une collaboration du camarade Michel MOCHE à "Correspondances Internationales".

La participation d'un membre de l'UGAC au comité de rédaction de votre bulletin doit, à notre sens, avoir un caractère organisationnel et de ce fait, devra être discutée au cours de notre réunion commune.

Nous souhaitons vous lire bientôt etc.....

Les camarades de l'UGAC seront tenus au courant du déroulement des négociations de même que GUY fera en temps utile un autre rapport sur les autres contacts en cours.

TRSORERIE - Au 15-9 -66 il y avait environ 700 F en caisse.

Mais les versements d'une journée de salaire, décidés à la dernière Assemblée Générale n'avaient pas été faits.

Je vous rapelle donc l'adresse et le compte Chèque du trésorier:

Jacques Lorig 36 Rue Gagnée (86)
 94-VITRY

CCP.Paris I4 958 23

N'oubliez pas que nous allons avoir à verser plus de 1.000F pour la Brochure.

Le secrétaire.